

A.B.C. AUDIT-EXPERTISE

Société de Commissariat aux Comptes

inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

Immeuble « Le Stiff » - 15 rue Jurien de la Gravière - CS 11806 - 29218 BREST CEDEX 2
☎ 02 98 80 40 44 - Fax 02 98 46 52 84

EMERGENCE

56 rue Bruat
29200 BREST

RAPPORT

Commissariat aux comptes

EMERGENCE

Association loi 1901

Rapport de la SARL A.B.C. AUDIT EXPERTISE

Commissaire aux comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

EMERGENCE
Association loi 1901

56 rue Bruat
29200 BREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2011

A.B.C. AUDIT-EXPERTISE

Société de Commissariat aux Comptes

inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

Immeuble « Le Stiff » - 15 rue Jurien de la Gravière – CS 11806 - 29218 BREST CEDEX 2
☎ 02 98 80 40 44 - Fax 02 98 46 52 84

A Brest, le 13 juin 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association EMERGENCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui s'est réuni le 15 mars 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association EMERGENCE à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

2.1 – Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'arrêté des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

2.2 – Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrite dans l'annexe, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

2.3 – Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents mis à disposition des sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest
Le 13 juin 2012

SARL A.B.C. AUDIT EXPERTISE



André BÉNÉAT
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	12 341	12 035	306	795
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	65 624	61 030	4 595	7 684
Autres immobilisations corporelles	221 167	168 497	52 670	60 638
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 403		3 403	3 553
ACTIF IMMOBILISE	302 536	241 561	60 974	72 670
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	173 425	46 195	127 231	99 202
Autres créances	165 011		165 011	217 269
Divers				
Valeurs mobilières de placement	409 799		409 799	552 514
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	170 951		170 951	164 986
Charges constatées d'avance	3 664		3 664	4 479
ACTIF CIRCULANT	922 850	46 195	876 655	1 038 450
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 225 385	287 756	937 629	1 111 120

Bilan

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	79 556	70 798
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	165 279	165 279
Autres réserves	123 580	123 580
Report à nouveau	51 039	45 448
RESULTAT DE L'EXERCICE	-102 750	32 533
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	316 705	437 640
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	26 942	
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	26 942	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	283 760	292 582
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	283 760	292 582
Fonds dédiés sur subventions	5 000	80 000
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	5 000	80 000
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	992	810
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 449	38 180
Dettes fiscales et sociales	231 949	256 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 833	5 369
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	305 222	300 899
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	937 629	1 111 120

Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	845 513	50,43	871 811	47,26	-26 298	-3,02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	830 247	49,52	972 131	52,70	-141 884	-14,60
Reprises et Transferts de charge	112 346	6,70	78 672	4,26	33 674	42,80
Cotisations	690	0,04	830	0,04	-140	-16,87
Autres produits	16 751	1,00	19 605	1,06	-2 855	-14,56
Produits d'exploitation	1 805 546	107,70	1 943 049	105,33	-137 503	-7,08
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	367 060	21,90	357 976	19,40	9 084	2,54
Impôts et taxes	87 313	5,21	88 564	4,80	-1 252	-1,41
Salaires et Traitements	1 055 227	62,94	968 162	52,48	87 065	8,99
Charges sociales	377 679	22,53	368 832	19,99	8 847	2,40
Amortissements et provisions	88 092	5,25	49 715	2,69	38 377	77,19
Autres charges	2 701	0,16	229	0,01	2 472	NS
Charges d'exploitation	1 978 073	117,99	1 833 479	99,39	144 594	7,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-172 526	-10,29	109 571	5,94	-282 097	-257,46
Opérations faites en commun						
Produits financiers	3 222	0,19	2 032	0,11	1 190	58,59
Charges financières			242	0,01	-242	-100,00
Résultat financier	3 222	0,19	1 789	0,10	1 433	80,07
RESULTAT COURANT	-169 304	-10,10	111 360	6,04	-280 664	-252,03
Produits exceptionnels	22 340	1,33	21 968	1,19	372	1,69
Charges exceptionnelles	30 786	1,84	20 795	1,13	9 991	48,04
Résultat exceptionnel	-8 446	-0,50	1 173	0,06	-9 619	-820,17
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	80 000	4,77			80 000	
Engagements à réaliser	5 000	0,30	80 000	4,34	-75 000	-93,75
EXCEDENT OU DEFICIT	-102 750	-6,13	32 533	1,76	-135 283	-415,83
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						

 Compte de résultat

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Personnel bénévole						
Total des charges						

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EMERGENCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 937 629 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 102 750 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/03/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Subvention FSE :

Obtention d'une subvention au cours de l'exercice 2011 d'un montant de 60 021.19 €, le versement de celle-ci est directement lié au résultat dégagée par le Chantier d'Insertion. La subvention à recevoir enregistrée au 31/12/2011 est de 60 021.19 €. Afin de tenir compte de l'incertitude pesant sur le versement de ce type de subvention un montant de 6 002 € par mesure de prudence est décalé sur l'exercice 2011.

Le détail des subventions FSE à reverser est le suivant : 23 452 €

- FSE 2008 : 7 975, 00 €
- FSE 2009 : 4 246, 00 €
- FSE 2010 : 5 229, 00 €
- FSE 2011 : 6 002, 00 €

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 8 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Poursuite de l'action SIAO (Service Intégré d'accueil et d'Orientation) en 2011.

Les versements des APL par la CAF se sont interrompus au cours de l'exercice, entraînant une diminution des recettes de l'ordre de 40 000 euros en 2011.

Du fait de l'arrêt des versements APL par la CAF, le Conseil d'Administration de EMERGENCE a décidé de suspendre le paiement des loyers auprès des bailleurs sociaux : les loyers dus aux bailleurs sociaux sont comptabilisés à hauteur de 46 220 euros au 31 décembre 2011.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 982	359		12 341
Immobilisations incorporelles	11 982	359		12 341
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 624			65 624
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 864			29 864
- Matériel de transport	94 308	9 803		104 111
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 702	3 490		87 192
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	273 499	13 293		286 792
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 553			3 403
Immobilisations financières	3 553			3 403
ACTIF IMMOBILISE	289 034	13 651		302 536

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	359	13 293		13 651
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	359	13 293		13 651
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 186	848		12 035
Immobilisations incorporelles	11 186	848		12 035
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 940	3 089		61 030
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 836	2 404		19 240
- Matériel de transport	52 769	1 285		67 336
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 632	3 879		81 921
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	205 177	10 658		229 527
ACTIF IMMOBILISE	216 364	11 506		241 561

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 345 503 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 403		3 403
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	173 425	173 425	
Autres	165 011	165 011	
Charges constatées d'avance	3 664	3 664	
Total	345 503	342 100	3 403
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	7 032
Personnel-Produits à recevoir	3 327
Produits à recevoir	67 228
Total	77 587

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	150 116	16 700	23 896		142 920
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	142 466		1 626		140 840
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	80 000	5 000	80 000		5 000
Total	372 582	21 700	105 522		288 760
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		21 700	103 896		
Financières					
Exceptionnelles					

- Passif social :

Les indemnités prévisionnelles de fin de carrière ont été calculées sur l'ensemble du personnel, sont valorisées hors charges sociales et inscrites au passif du bilan pour un montant de 142 920 €.

Le calcul de la valorisation des engagements retraite a été effectué à partir d'un logiciel spécifique (fidesoft).

Le calcul de la provision tient compte des éléments suivants :

- Date d'ancienneté
- Date probable de départ à la retraite (base retenue 65 ans)
- Taux de rotation du personnel (1%)
- Tables statistiques de probabilités (espérance de vie...)

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 305 222 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	992	992		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 449	65 449		
Dettes fiscales et sociales	231 949	231 949		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 833	6 833		
Produits constatés d'avance				
Total	305 222	305 222		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Fact non parvenues	8 278
Dettes prov. congés payés	67 557
Autres charges à payer	748
Charges sociales/congés à payer	30 629
Charges sociales/CDD	372
"UNIFAF-Format	13 160
"CILA-Effort construct	6 952
Chges Fiscales/Congés payés	6 214
CLIENTS-AVOIR A ETABLIR	3 998
Charges à payer	2 835
Total	140 743

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 664		
Total	3 664		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

- CONSEIL GENERAL :

- Avenant à la convention "Chantier de rénovation" :

Attribution d'une subvention destinée à soutenir l'association dans le cadre de son projet de développement : 5 000 €, enregistrement de cette subvention en Fonds Dédiés au 31/12/2011.

Cette action ne sera réalisée qu'en 2012.

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
DDCS -Action SIAO - CONSEIL GENERAL	80 000 5 000	80 000	80 000	5 000	5 000
Total	85 000	80 000	80 000	5 000	5 000

 Autres informations**Droit Individuel à la Formation**

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 2 787 heures.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunérations des dirigeants (loi du 23 mai 2006) :

-Dirigeants non salariés rémunérés : néant.

Répartition des subventions

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition entre les exercicesDétail des subventions à recevoir : 90 180,14 €

- Subvention CAF :	3 600,00
- Subvention ETAT solde ACI :	3 659,50
- Subvention FSE 2011 :	60 021,19
- Subvention Conseil Général -CHI :	5 000,00
	<u>72 280,69</u>
- Subvention FSE 2010 solde :	4 988,08
- Subvention FSE 2009 solde :	12 821,37
- Subvention FIPD Morlaix 2010 :	90,00
	<u>17 899,45</u>
	90 180,14

1. SUBVENTIONS PUBLIQUES ET ASSIMILEES

Organismes ou collectivités	Objet	Engagements obtenus sur l'exercice	Prise en compte sur l'exercice	A affecter sur le prochain exercice
DDCS	Fonctionnement AFD	55 100,00	55 100,00	6 002,00
DDCS	Fonctionnement SIAO	40 000,00	40 000,00	
Ville de BREST	Fonctionnement	36 100,00	36 100,00	
BMO	Fonctionnement CHI	12 000,00	12 000,00	
Conseil Général	Fonctionnement services	186 400,00	186 400,00	
CUCS BREST	Fonctionnement services	29 000,00	29 000,00	
CUCS MORLAIX	Fonctionnement ADSP	3 500,00	3 500,00	
Ministère de la Justice	Pol.Asso.Aides victimes	35 000,00	35 000,00	
SPIP	Fonctionnement ADSP	18 000,00	18 000,00	
FSE	Fonctionnement CHI	60 021,19	54 019,19	
CAF	Fonctionn. ADSP-AFD	18 000,00	18 000,00	
Divers Villes	Fonctionnement	2 438,00	2 438,00	
FLIJ	Encadrement Cui	5 400,00	5 400,00	
POLE EMPLOI	Aide à l'accomp.CHI	7 319,00	7 319,00	
Préfecture du Finistère	MILT 2011	8 000,00	8 000,00	
Préfecture du Finistère	Fonctionnement SAV	1 850,00	1 850,00	
Préfecture du Finistère	Fonctionnement AFD	36 000,00	36 000,00	
Préfecture du Finistère	Fonctionnement CHI	59 300,00	59 300,00	
Préfecture du Finistère	Fonctionnement ADSP	12 000,00	12 000,00	
CUCS MORLAIX	Fonctionnement AFD	3 215,00	3 215,00	
CUCS MORLAIX	Fonctionnement SAV	3 500,00	3 500,00	
FONJEP	Financem. 1 poste CHI	7 263,00	7 263,00	
GRSP	Soutien psychologique	3 000,00	3 000,00	
CDAD	Fonctionnement SAV	1 000,00	1 000,00	
CAF	APL	601,80	601,80	
CAF	ALT	37 981,68	37 981,68	
OETH	Prime insertion handicap	2 000,00	2 000,00	
ASP	Aide RSA - CUI	18 711,94	18 711,94	
ASP	Aide CUI	133 547,27	133 547,27	
		836 248,88	830 246,88	6 002,00

EMERGENCE
Association loi 1901

56 rue Bruat
29200 BREST

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2011

A.B.C. AUDIT-EXPERTISE

Société de Commissariat aux Comptes

inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

Immeuble « Le Stiff » - 15 rue Jurien de la Gravière - CS 11806 - 29218 BREST CEDEX 2
☎ 02 98 80 40 44 - Fax 02 98 46 52 84

A Brest, le 13 juin 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'Association EMERGENCE, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

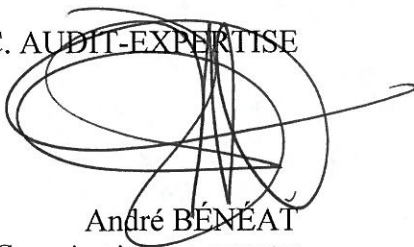
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions intervenues au cours de l'exercice

En application de l'article R.223-16 du Code de commerce, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis de conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce à être intervenues au cours de l'exercice.

Fait à Brest
Le 13 juin 2012

SARL A.B.C. AUDIT-EXPERTISE



André BÉNÉAT
Commissaire aux comptes